

Où ?

Écrit par DPR Biocides - Anses - Mis à jour Mercredi, 29 Juin 2016 16:23

Toutes les demandes sont à soumettre via la plateforme européenne R4BP (Register for biocidal products) gérée par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). Elle propose des fonctionnalités qui permettent à l'industrie et aux autorités de satisfaire aux exigences législatives et d'échanger des informations entre elles.

- Accès au R4BP : <https://r4bp.echa.europa.eu/r4bp-web-industry/> 
- Lien pour les manuels utilisateurs : [ECHA manuels pour la soumission](#) 

Pour toutes questions relatives au fonctionnement du R4BP, nous vous invitons à contacter le helpdesk de l'ECHA : <http://echa.europa.eu/web/guest/contact> 